

UNIVERSITE DES DROITS DE L'HOMME DU CNDH (UDDH-CNDH)

RAPPORT GENERAL D'ACTIVITES 2019



Table des matières

Introduction	3
I- Bref rappel de la création de l'Université des Droits de l'Homme du CNDH	3
II- Le Programme des sessions de formation du Cycle 2.....	4
1- Les sessions.....	4
2- La qualité des auditeurs et des formateurs.....	8
III- Les défis et perspectives.....	8
1- Les défis	8
2- Les perspectives.....	9
Conclusion	9
ANNEXES	10
Les listes (ou tableaux) des modules pour les deux sessions	10

Introduction

Ce présent rapport présente les différentes activités des programmes de session réalisées au cours de l'année 2019 à l'Université des Droits de l'Homme (UDDH) du CNDH.

Le rapport rappelle brièvement l'historique de l'UDDH-CNDH et décrit les activités des sessions de formations du cycle 2.

Il donne une idée des défis et perspectives à relever.

I- Bref rappel de la création de l'Université des Droits de l'Homme du CNDH

La création des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH) a apporté une lueur d'espoir quant à la promotion, la protection et la défense des Droits de l'Homme. Celles-ci jouent un rôle vital dans l'action de promotion et le suivi des normes et de la législation des Droits de l'Homme au niveau de chaque pays.

La Côte d'Ivoire a inscrit dans sa loi fondamentale du 8 novembre 2016, la mise en place d'un mécanisme national de promotion, de protection et de défense des Droits de l'Homme. Ainsi, pour que ce mécanisme prenne forme, le Conseil National des Droits de l'Homme en abrégé CNDH a été créé par la loi **n°2018-900 du 30 novembre 2018**, avec pour mandat **d'assurer la promotion et la protection des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire**.

L'Etat de Côte d'Ivoire en suscitant la création du CNDH, prévoit de traduire en actes ses engagements pris vis-à-vis de ses partenaires, mais surtout permettre à sa population de mieux connaître leurs droits et de savoir les revendiquer utilement.

La connaissance des Droits de l'Homme et son respect nécessitent la formation des acteurs de la société civile, des institutions de la République ainsi que des acteurs de tous les secteurs d'activités qui contribuent à l'animation de la vie publique ivoirienne.

Ainsi, le CNDH, dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat de promotion, de protection et de défense des Droits de l'Homme, a initié un programme de session de formation publique afin de vulgariser les Droits de l'Homme et de mieux les faire connaître. C'est ainsi que le 1^{er} février 2018, l'UDDH a ouvert ses portes au grand public avec la session 1 du cycle 1, enregistrant cent quatre-vingt-six (186) auditeurs au cours de trois (03) sessions de formation.

Le nombre important d'apprenants enregistré à chaque session, démontre l'intérêt des populations à vouloir se familiariser avec les Droits de l'Homme.

II- Le Programme des sessions de formation du Cycle 2

Le cycle 2 de l'UDDH a permis d'organiser deux sessions ordinaires. Ces deux sessions d'une durée de cinq (05) mois ont été réalisées selon un chronogramme établi. Outre ces deux sessions ordinaires, deux autres sessions spécialisées ont été organisées. Ce sont au total quatre sessions de formation qui ont constitué le programme du cycle 2.

1- Les sessions

Les cours des sessions ordinaires se déroulent les après-midi du mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30. Ils ont lieu dans l'amphithéâtre du CNDH sous la forme de cours magistral, présenté par vidéo projection. Les formateurs ont chacun animé leur présentation selon le modèle de transmission qui leur était approprié. L'interactivité des sessions a permis aux participants de poser des questions et d'approfondir leur compréhension des différentes thématiques ou modules.

Deux sessions ordinaires ont été organisées au cours du cycle 2. Les cours de ces deux sessions ont lieu les mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30. Ce sont quatre heures par semaine et soixante-dix (70) heures au total qui ont servi à animer les trente-cinq (35) modules de formation programmés. Ce sont cent soixante-dix-sept (177) auditeurs composés de travailleurs du public (Enseignant, agent de force de l'ordre, avocat, professeur), du privé, des acteurs de la société civile (Président d'ONG, d'association, de Réseaux d'ONG) ainsi que des Etudiants qui ont pris part aux sessions de formation. Les séances de formation se déroulaient dans l'amphithéâtre du CNDH.

Outre ces deux sessions ordinaires, deux sessions spécialisées ont été également organisées dont une portant sur le droit international des Droits de l'Homme et l'autre relative à des cours d'Anglais destinés à améliorer le niveau de connaissance des auditeurs dans le "parler" et "l'écrire" de la langue.

a- Les sessions ordinaires

La session 1 de l'année 2019 a débuté le 22 janvier pour prendre fin le 1^{er} juin par un test d'évaluation donnant lieu à des certificats de formation. Elle a enregistré quatre-vingt-sept (87) auditeurs dont des praticiens du droit, des enseignants, des universitaires, des représentants de la société civile et des hommes de médias.

Ce sont soixante-dix (70) heures de cours qui ont permis d'animer les trente-cinq (35) modules inscrits sur la marquette de formation.

Chacune des sessions a été ouverte par une cérémonie d'ouverture avec des allocutions dites par Madame la Présidente du CNDH, Namizata SANGARE, des Invités spéciaux et des personnalités de haut rang pour prononcer la conférence inaugurale.

La session 1 a démarré avec deux allocutions et une conférence inaugurale.

Les allocutions ont été dites par Madame la Présidente du CNDH et le premier Président de la Cour d'Appel de Commerce, Dr KOMOIN François.

Madame Namizata Sangaré, Présidente du CNDH, a souhaité la bienvenue à ses illustres invités, indiquant que cette formation s'inscrit dans la dynamique de la promotion des Droits de l'Homme. Ce, à travers le renforcement des capacités de tous ceux qui sont intéressés par la thématique des Droits de l'Homme. Elle a souligné le réel plaisir qu'elle a d'accueillir à cette cérémonie d'ouverture, Madame Joséphine-Charlotte Mayuma-Kala, *Représentante spéciale du Président de la Commission de l'Union Africaine et Chef du Bureau de liaison de l'UA en Côte d'Ivoire*, qu'elle a qualifié de « grande femme d'Etat » avant de lui exprimer sa gratitude pour l'honneur qu'elle a fait au CNDH. « Votre communication sur le thème : **« L'Union Africaine et les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'Homme »** », est très attendue par nos auditeurs et tous les invités ici présents a- t- elle ajouté.

En outre, elle a exprimé à l'endroit de l'Invité spécial, Monsieur KOMOIN François, premier Président de la Cour d'Appel de Commerce, sa reconnaissance pour son implication et sa sollicitude remarquable.

M. KOMOIN François, Président de la Cour d'Appel de Commerce, Invité spécial de la cérémonie, a recommandé aux auditeurs l'assiduité pendant cette formation qui fera d'eux de dignes défenseurs des Droits de l'Homme. Il s'est réjoui de participer à ladite cérémonie et a souhaité plein succès à la session.

La communication inaugurale prononcée par son Excellence Madame Mayuma Kala, cheffe du Bureau de liaison de l'Union africaine (UA) en Côte d'Ivoire a porté sur le thème : **« L'Union Africaine et les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme »**. Elle a énuméré des difficultés liées au fonctionnement de l'institution, notamment, celle relative au manque de volonté des États à donner une suite aux recommandations et décisions de l'institution.

La session 1 a démarré le 22 janvier pour prendre fin le 1^{er} juin. Elle a été assurée par des formateurs qualifiés issus des institutions nationales et internationales, des personnalités exerçant au sein d'organisations nationales et internationales de défense des Droits de l'Homme, dont des enseignants, des universitaires, des magistrats hors hiérarchies etc. Ils ont contribué à l'atteinte des objectifs fixés par l'UDDH. Leur intervention fort appréciée par les auditeurs, suscite une croissance des demandes de candidature à chaque session. Cent soixante-quinze (175) auditeurs ont été formés au cours de la session 1. Ces apprenants provenaient de divers secteurs d'activités. Parmi eux, on compte des enseignants, des praticiens du droit, des étudiants, des agents de l'Etat, des journalistes, des avocats, des agents des forces de l'ordre et de sécurité ainsi que des représentants de la société civile

ivoirienne.

Les enseignements ont eu lieu dans l'amphithéâtre du CNDH selon une marquette de formation élaborée et validée par les responsables du CNDH.

La session a pris fin le 1er juin 2019 par un test d'évaluation qui a permis de décerner aux auditeurs ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20, des certificats de formation.

Quant à la session 2 du cycle 2, elle a débuté le 26 juin 2019 par la traditionnelle cérémonie d'ouverture meublée des allocutions et une conférence inaugurale, pour prendre fin le 23 novembre 2019, par un test d'évaluation. A la cérémonie d'ouverture de ladite session, Madame la Présidente du CNDH, accueillant ses illustres invités, leur a adressé des mots de reconnaissance. Elle a précisé que cette deuxième session est une autre opportunité d'apprentissage. La première responsable du CNDH a réitéré ses vifs remerciements au Professeur ACKA Joseph, Directeur de cabinet de Madame la Ministre de la santé et de l'Hygiène publique, Invité Spécial de cette cérémonie, pour avoir accepté son invitation. A l'endroit de la Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), elle a marqué son estime pour son travail et son dévouement à faire respecter les Droits de l'Homme en Afrique.

A la suite de Madame la Présidente du CNDH, l'Invité spécial de la cérémonie, le Professeur ACKA Joseph, a exprimé son enthousiasme d'être associé à cette importante activité. Il a salué l'esprit de création de l'Université des Droits de l'Homme et a ajouté que cette initiative a besoin d'être encouragée et poursuivie.

La conférence inaugurale prononcée par Me SOHOYATA Maiga, Présidente de la CADHP a eu pour thème : « **La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples : Mandat, défis et perspectives** ». Elle a expliqué aux auditeurs le mandat de cette commission et présenté avec force arguments la mauvaise volonté des Etats ainsi que les obstacles politiques à l'indépendance de cette commission (faiblesse des cotisations, contrôle et non application par les Etats des décisions de la Commission...)

Cette session s'est achevée par une évaluation qui a donné lieu à des certificats de formation aux meilleurs auditeurs ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20. La remise des certificats a eu lieu le 15 janvier 2020 à la cérémonie d'ouverture de la session 1 du cycle 3.

b- Les sessions spécialisées

Deux sessions spécialisées ont été organisées.

La première session a porté sur la compréhension du Droit International des Droits de l'Homme avec pour thème : « **La mise en œuvre, par les Etats Africains, des instruments Africains de protection des Droits de l'Homme** ». Elle s'est tenue du 10 au 17 juin 2019 au sein du CNDH. Cette session a été organisée sur la demande express des travailleurs du bureau de la CEDEAO en Côte d'Ivoire. Elle a

mobilisé dix-neuf (19) participants dont des agents de départements ministériels, d'institutions nationales (Senat et Assemblée Nationale), des magistrats, des enseignants, des journalistes, des inspecteurs du travail en plus des travailleurs du bureau de la CEDEAO.

Cette session a débuté par une cérémonie d'ouverture. Des allocutions et une conférence inaugurale ont été prononcées. Des illustres personnalités ont été associées à ladite cérémonie.

Le Professeur Aboudehmane OUATTARA, Professeur des universités, agrégé en droit privé et sciences criminelles, Avocat, défenseur des Droits de l'Homme, a dit la conférence inaugurale ayant pour thème : « **La mise en œuvre par les Etats Africains, des instruments africains de protection des droits de l'homme** ». Sa communication riche d'enseignements, a nourri son auditoire en informations. Le conférencier a présenté la qualité des instruments africains et a souligné l'adhésion des Etats à ces traités et conventions. Cependant, la quasi-totalité de ces pays ne respectent pas convenablement les textes qu'ils ont librement édictés. D'où la nécessité pour les organisations de la société civile de s'approprier ces instruments et de mener des actions de plaidoyer auprès des autorités pour leur application et respect en faveur des populations.

L'Invité spécial, l'honorable GBERI-BE OUATTARA, Juge et Vice-Président de la Cour de Justice de la CEDEAO, a, à l'entame de son propos, remercié Madame la Présidente du CNDH qui a bien voulu porté son choix sur sa personne.

L'Honorable a affirmé que c'est dans l'exécution du mandat du CNDH que ce premier élément de ce triptyque, que l'esprit d'initiative, a animé Madame la Présidente à instituer l'Université des Droits de l'Homme dont la seconde session de formation débute ce jour même. Il a précisé que l'objectif visé des enseignements dispensés est de parvenir à former des défenseurs des droits de l'homme. Il a rappelé que chacun doit être un défenseur et protecteur des Droits de l'Homme parce que ce sont des droits qui ont pour fondement le respect de la dignité humaine et de la valeur de chaque personne. Poursuivant, il a ajouté que c'est ce fondement qui fait des Droits de l'Homme, des droits naturellement inhérents à l'être humain, universels, inaliénables et indivisibles. D'où l'importance de respecter chaque droit afin de valoriser chaque être humain.

La présence et les communications de ces deux illustres personnalités ont fortement été appréciées par les invités et les participants à la cérémonie d'ouverture.

Une autre formation relative à l'apprentissage de la langue anglaise a été organisée par l'UDDH. Cette session avait pour objectif de familiariser les apprenants avec la langue anglaise. Ces cours ont débuté le 3 juin pour prendre fin le 4 août 2019. Les cours ont été dispensés par le Cabinet International AMBZ (American Business

School- « FDFP » accredited language institut. Les cours ont eu lieu du lundi au jeudi de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h. Le partenariat entre l'UDDH et le cabinet AMBZ a permis de renforcer les capacités de dix-neuf (19) auditeurs. Les thèmes développés ont porté sur divers sujets dont les Droits de l'Homme afin d'adapter les connaissances acquises au quotidien des participants.

2- La qualité des auditeurs et des formateurs

a- Les auditeurs

Les différentes sessions ont enregistré des auditeurs de diverses qualifications. Parmi eux des travailleurs des institutions nationales et internationales, des enseignants, des avocats, des juristes, des magistrats, des présidents d'ONG, des étudiants, des guides religieux etc. Les sessions ont donné la possibilité aux auditeurs de se familiariser avec les Droits de l'Homme, de mieux les connaître et les comprendre.

b- Les formateurs

Des experts ayant une expérience avérée dans le domaine ont été sollicités pour animer ces sessions. Parmi eux, l'on a noté des personnalités des institutions spécialisées internationales (HCR, Bureau de la CPI, l'OIM, des Présidents des réseaux de formations (Equitas), des professionnels des droits de l'homme (Amnesty International), des Magistrats hors hiérarchie, des Avocats, des enseignants des Universités Publiques et Privées) et des personnes des directions spécialisées comme l'Inspection du travail. Des représentants d'ONG nationales ayant bénéficié d'une expérience satisfaisante, y ont été associés.

Ces différentes sessions ont meublé en 2019, le programme de l'Université des Droits de l'Homme du CNDH et ont apporté un dynamisme et une visibilité au CNDH. Ce sont deux cents treize (213) auditeurs qui ont été formés pour ce cycle 2.

III- Les défis et perspectives

1- Les défis

Au nombre des défis, il convient de :

- développer en amont une stratégie efficace de communication autour de programme des sessions ;
- inscrire au budget 2020 le fonctionnement de l'UDDH ;
- nouer des partenariats avec des Instituts de formation dans le domaine des Droits de l'Homme (Université de Genève, IDDH de Strasbourg, Université Henry Dunant, Ecole de Maintien de la Paix de Bamako (EMP- Bamako)
- Inciter la Douane, les Eaux et forêts, ainsi que la gendarmerie à participer aux sessions ;

- Renforcer le partenariat entre la Radio de la Paix et la RTI pour une large diffusion des sessions de formation.

2- Les perspectives

Les perspectives portent sur les points suivants :

- Sélectionner des experts formateurs expérimentés et compétents et assurer une gestion et un suivi rigoureux du programme ;
- Susciter l'intérêt croissant auprès des institutions nationales, des OSC et du grand public de ce programme ;
- Impliquer davantage les experts en Droits de l'Homme dans le développement et la mise en œuvre des programmes ;
- Renforcer les capacités des institutions régionales ;
- Nouer des partenariats avec des programmes similaires sur le plan national et international.

Conclusion

L'UDDH- CNDH a œuvré à la vulgarisation des Droits de l'Homme à travers le cycle 2 de formation. Ce sont au total deux cents treize (213) auditeurs qui ont été formés par l'Université des Droits de l'Homme en 2019. Aussi, la notoriété de l'UDDH a mobilisé la présence de hautes personnalités de hauts rangs comme remarqué à chacune des sessions. Au nombre de ces personnalités, figurent Madame Joséphine-Charlotte Mayuma-Kala, Représentante spéciale du Président de la Commission de l'Union Africaine et Chef du Bureau de liaison de l'UA en Côte d'Ivoire, l'honorable GBERI-BE OUATTARA, Juge et Vice-Président de la Cour de Justice de la CEDEAO ainsi que le premier Président de la Cour d'Appel de Commerce, les éminents Professeurs AKA Joseph et Aboudrahamane OUATTARA. L'UDDH pourrait utiliser ces opportunités pour étendre son champ de vision autour des programmes internationaux, avec des partenaires sûrs au regard des sollicitations de renforcement de capacités à lui adressées par des fonctionnaires des institutions internationales comme la CEDEAO en particulier, et les défenseurs des Droits de l'Homme en général.

La nécessité d'obtenir un cadre spécifique dédié aux programmes s'impose afin d'accroître le nombre de session par cycle.

ANNEXES

Les listes (ou tableaux) des modules pour les deux sessions

Université des droits de l'Homme

Cycle 2, Session de Janvier – Mai 2019

Maquette pédagogique

Dates	Modules	Expert-formateurs
22 janvier	Conférence inaugurale « L'Union Africaine et les Système de promotion et de protection des droits de l'homme »	S.E. Madame-Joséphine Charlotte Mayuma KALA Représentante spéciale du Président de la Commission de l'UA. Chef du bureau de liaison de Côte d'Ivoire.
Généralités sur les Droits de l'Homme		
30 janvier	Cours introductif : sur le droit international des droits de l'homme	GANIYOU Latif Département Coopération (CNDH)
06 février	Droits de l'homme et Objectifs du développement Durable (ODD)	François KONANGUY Département Droits Économiques Sociaux et Culturel (CNDH)
13 février	Typologie des droits de l'homme	HOKOU Legré René Secrétaire Exécutif du Conseil National des Droits de l'Homme Superviseur Sous-commission Droits de Solidarité (CNDH)
Système de protection des droits de l'homme		
20 février	Système national de protection des droits de l'homme (Côte d'Ivoire)	Monsieur Constance DELBE Magistrat, Directeur du foncier rural et du cadastre, Conseiller Technique du Ministre de la Justice et des droits de l'Homme
27 février	Système Américain de protection des droits de l'homme	Me TRAORE Drissa Avocat au Barreau d'Abidjan Ex Président du Mouvement Ivoire des droits humain (MIDH) et Président d'honneur du MIDH Expert en justice internationale et justice transitionnelle Vice-Président de la FIDH
06 Mars	Le Conseil des droits l'homme	TRAORE Sékou Tidjane Amadou Département Coopération (CNDH)

13 mars	Système Africains de protection des droits de l'Homme	TRAORE Wodjo Fini Vice-président du Conseil National des Droits de l'Homme Fondateur et Ex Président du Club Union Africaine Côte d'Ivoire Ex membre de l'ECOSOC de l'UA
	Système Onusien de protection des droits de l'homme	
20 mars	Système Européen de protection des droits de l'homme	Dr COULIBALY Mamadou Kounvolo Enseignant à l'Université Lorougnon GUEDE de Daloa Expert en Droits Économiques Sociaux et Culturels
27 mars	Les organes des traités	EPINZAGNE Augustin Département CNDH
02 avril	Les obligations des États et les limites des droits de l'homme	M. André Banhouman KAMATE Maitre de Conférences en Arts du spectacle et Action culturelle Département des Arts (UFR ICA) Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY Ex Directeur de la Promotion des droits de l'homme et des libertés publiques Président d'honneur de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO)
09 avril	Droit international des droits de l'Homme (DIDH) et Droit international Humanitaire (DIH)	Monsieur Constant DELBE
17 avril	Droit international des droits de l'Homme (DIDH) et Droit Pénal international (DIP)	SEMIEN Eric-Aimé Juriste, Président de l'OIDH, Expert en Justice Pénale Internationale
Les défenseurs des droits de l'homme		
24 avril	Les défenseurs des droits de l'homme : protection juridique	Maître Matthieu BAGARD Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire et formateur d'Avocats Sans Frontières France dans le cadre des projets menés en Côte d'Ivoire et au Mali, participant à l'Examen Périodique Universel du Rwanda en 2015 et rédacteur d'un rapport alternatif de la société civile.
26 avril	Les défenseurs des droits de l'homme : protection physique	Front Line

	Monitoring et documentation des violations des droits de l'Homme	
08 mai	Monitoring et documentation des violations des droits de l'homme	<p>OUATTARA Ali PCA de la Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI-CPI) Point Focal Régional - Afrique Francophone WFM-IGP / CCPI / ICRtoP World Federalist Movement – Institute for Global Policy / Coalition for the International Criminal Court / International Coalition for the Responsibility to Protect Ensemble pour la Justice: la société civile dans 150 pays œuvrant pour une CPI juste, efficace et indépendante.</p>
	Technique de rapportage des violations des droits de l'Homme	
10 mai	Expérience d'Amnesty International	<p>KOUKO Hervé Delmas Directeur Exécutif Amnesty CI</p>
15 mai	Expérience de la Fédération International des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)	<p>Florent GEEL Secrétaire de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme</p>
17 mai	Expérience de Human Rigths Wacth (HRW)	<p>JIM Wormington Chercheur à Human Rights Watch</p>
22 mai	Technique du Rapport Alternatif	<p>Paul ANGAMAN Président de la FIACAT International et Conseiller technique au Secrétariat d'Etat chargé des droits de l'homme.</p>
	22 au 31 mai 2019 Révisions.	
	Samedi 01 Juin 2019 Test final	Salle de conférence du Conseil National des DH

Université des droits de l'Homme

Cycle 2. Session de Juin – novembre 2019

Maquette pédagogique

Colonne 1	Colonne 2	H	Expert formateurs
Module 1	Généralité sur les droits de l'homme		
03/07/2019	Cours introductif sur le Droit International des DH	2	HOKOU LEGRE RENE
05/07/2019	Droits de l'homme et ODD	2	KONANGUI FRANCOIS
10/07/2019	DIDH et DIH : Spécificités et interactions	2	ERIC-AIME SEMIEN
Module 2	Les systèmes de protection des DH		
12/07/2019	Le système national de protection des DH	2	DIANE Hassane
17/07/2019	Le système Européen et Américain de protection des DH	2	COULIBALY Kounvolou Mamadaou
19/07/2019	Le système Africain de protection des DH: Interaction CADHP et la Cour ADHP	2	DELBE CONSTANT
31/07/2019	La Cour de la CEDEAO et la protection des droits de l'Homme	2	Hon, Juge GBERI-BE VP de la Cour
Module 3	Le système Onusien de protection des DH		
24/07/2019	Le Conseil des Droits de l'homme	2	TRAORE TIDJANE
26/07/2019	Les organes des traités: efficacité et limites	2	AVIT M'BOA BENOIT
Module 4	La justice pénale internationale		
09/08/2019	La Cour Pénale Internationale et la répression des crimes de VH (Séance 1)	2	Bureau CI
Module 5	Les défenseurs des Droits de l'homme		
14/08/2019	Les défenseurs des Droits de l'homme: protection juridique	2	DR YEO ADAMA
16/08/2019	Les défenseurs des Droits de l'homme: protection physique	2	OUATTARA ALI (CI-CPI)
Module 4	La justice pénale internationale (Suite)		
21/08/2019	La Cour Pénale Internationale et la répression des crimes de VH (Séance 2)	2	Bureau CI
Module 6	Les droits catégoriels		
23/08/2019	Protection des droits de la femme	2	ALEXANDRZ AZAUD
28/08/2019	Droits des personnes vivant avec un handicap	2	Maître MENSAH Brigitte

30/08/2019	Protection des droits de l'enfant	2	EPINZAGNE AUGUSTIN
04/09/2019	Droits des Migrants et apatrides	2	HCR et DAARA
Module 7 Les droits des travailleurs			
06/09/2019	L'OIT et la protection des droits de l'homme	2	Organisation Internationale du Travail (OIT)
11/09/2019	Le tribunal du travail et la protection des droits de l'Homme	2	Juge du Tribunal du travail d'Abidjan
13/09/2019	L'inspection du travail et la protection des droits de l'homme	2	KADI LOU
Module 8 Les Défis actuels (problématiques émergentes)			
18/09/2019	Droits de l'homme et nouvelles dynamiques de conflits communautaires et urbains	2	Prof KOUAME Yao Sévérin,
20/09/2019	Droits de l'homme et terrorisme	2	TRAORE DRISSA (FIDH)
25/09/2019	La Question de la Migration en Afrique de l'Ouest	2	KONE FEHIRAMAN RODRIGUE
27/09/2019	Droits de l'homme et corruption	2	COULIBALY KOUNVOLO
02/10/2019	Droits de l'homme et changement climatique	2	TOURE AMOURLAYE
04/10/2019	Droits de l'homme et prévention de la torture	2	PAUL ANGAMAN
09/10/2019	Responsabilité des entreprises	2	YOBOUE MICHEL
Module 9 Monitoring et documentation des VDH			
11/10/2019	Monitoring et documentation des VDH (Théorie)	2	PNUD
16/10/2019	Monitoring et documentation des VDH (Pratique)	2	PNUD
18/10/2019	Technique de plaidoyer (Théorie)	2	PNUD
23/10/2019	Technique de plaidoyer (Pratique)	2	PNUD
Module 10 Technique de rédaction de rapport			
25/10/2019	Amnesty International (RI)	2	KOUKO Hervé Delmas
29/10/2019	Human Righth Watch (HRW)	2	JIM Wormington
01/11/2019	Fédération Internationale des Ligues DH (FIDH)	2	TRAORE Drissa (FIDH)
06/11/2019	Rédaction de rapport alternatif (Théorie et pratique 1)	2	Paul ANGAMAN
08/11/2019	Rédaction de rapport alternatif (Théorie et pratique 2)	2	Paul ANGAMAN
DU 09 AU 22 NOVEMBRE 2019 REVISION		70	
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 TEST FINAL			